

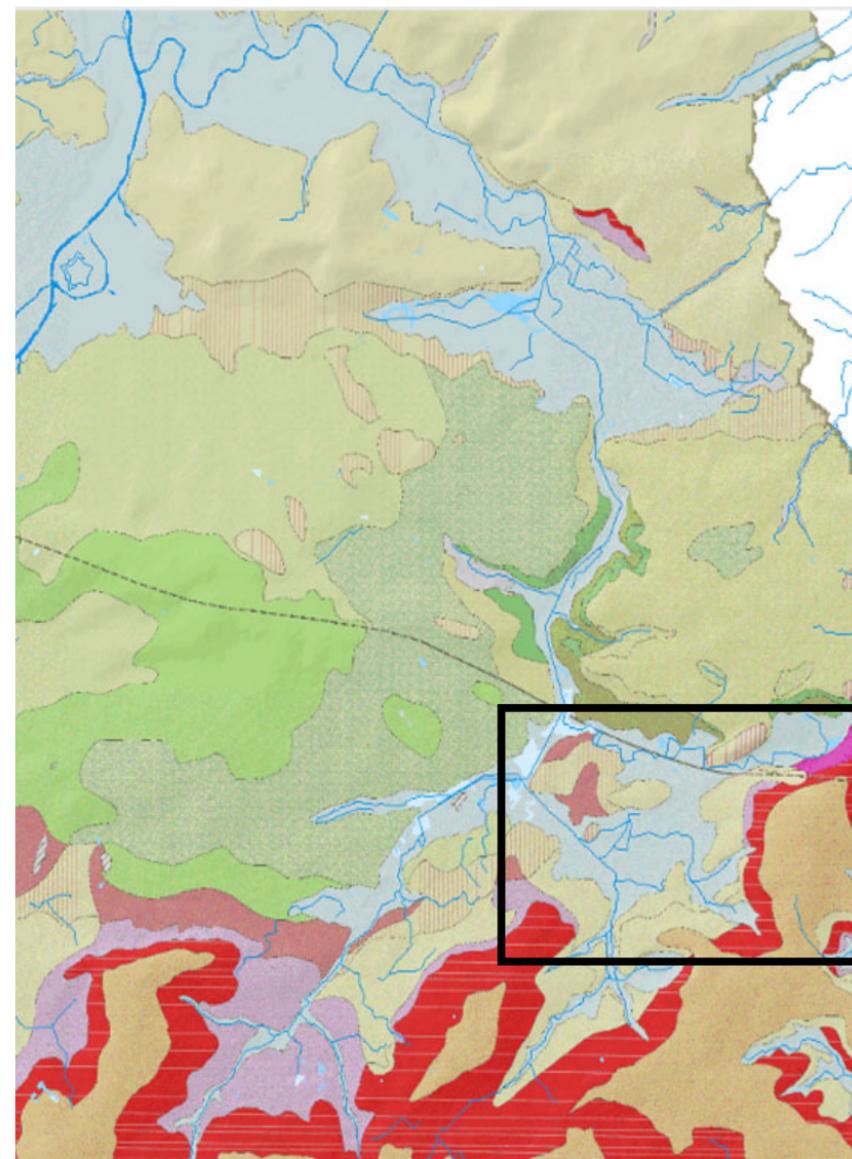
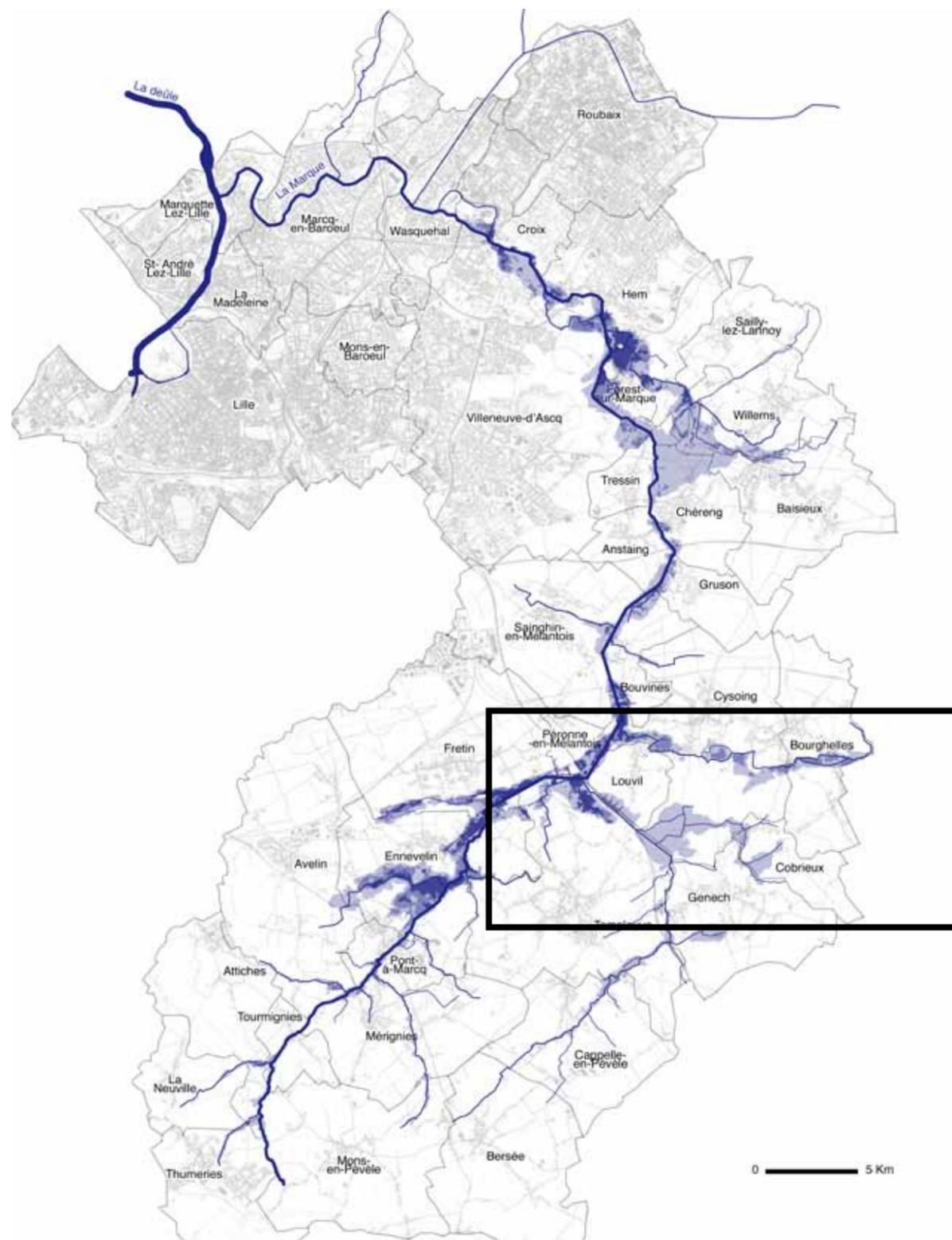


CYSOING
LE DOMAINE DU CHATEAU ET DE L'ABBAYE
SAINTE CALIXTE -

D'HISTOIRE ET D'EAU POUR UN PAYSAGE D'AUJOURD'HUI

LA MARQUE ET SES CAPILLAIRES

Hydrographie structurante de la Pévèle



Geologie simplifiée :
Gris : Argiles,
Rouge sables,
Gris vert Calcaire et marnes .

LA RIVIÈRE DE LA MARQUE JOUE UN RÔLE D'ÉPINE DORSALE POUR L'HYDROGRAPHIE DE LA PÉVÈLE.

Parmi ses nombreux affluents qui irriguent la plaine, le Riez de la Planche fait partie des affluents de la rive droite de la rivière . Avec le Zecart, ils contribuent tous 2, pour **part importante en termes d'alimentation et de regulation du cours principal de la rivière.**

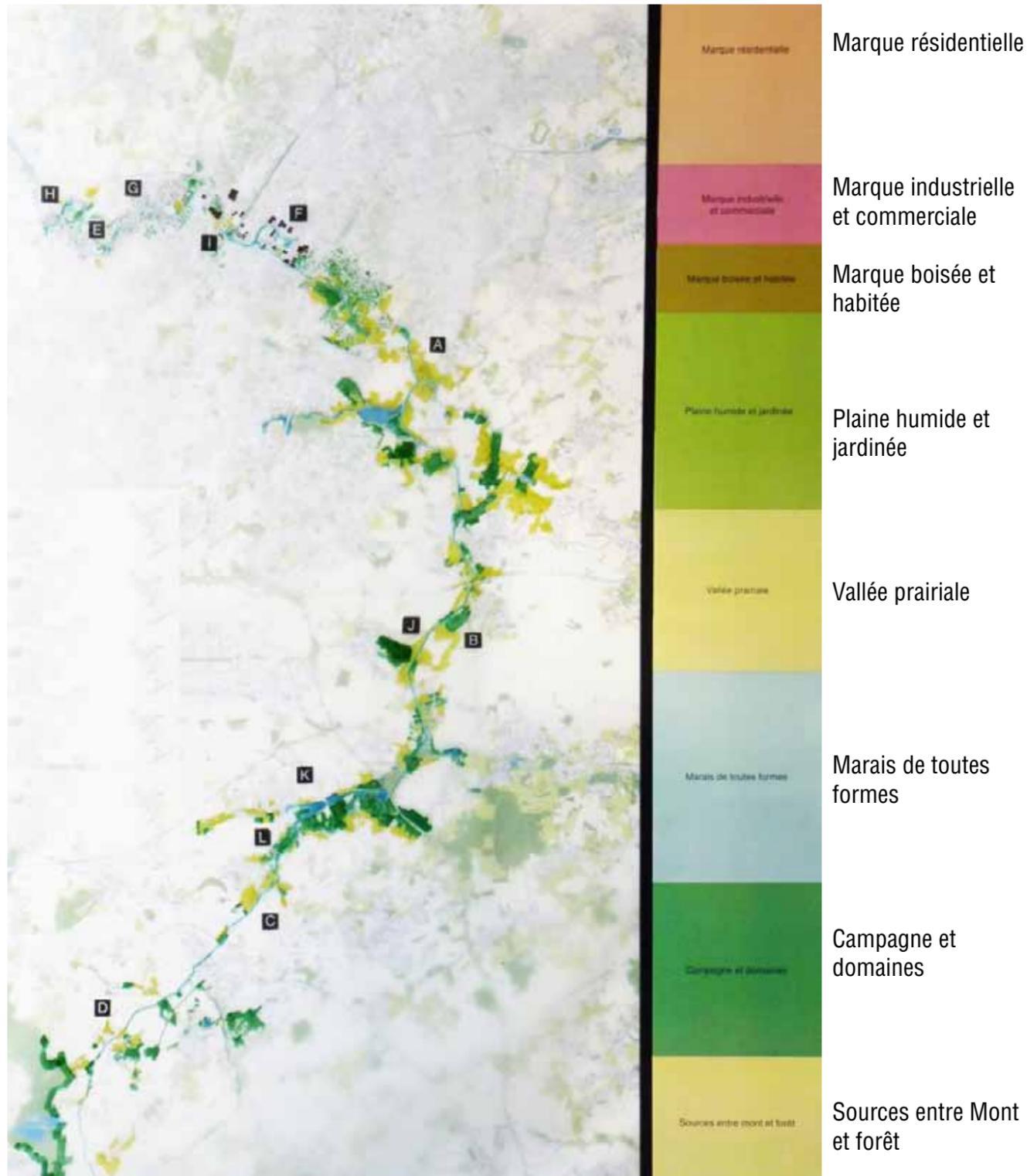
Cheminant sur un sol assez plat et un sous sol assez imperméable à dominante argileuse, le Riez de la Planche qui prend sa source à Wannehain, paresse dans la plaine en butée sur la formation calcaire du dome du Mélantois au Nord pour aller retrouver la Marque à Louvil.

Il s'inscrit pleinement dans une séquence paysagère unique et très riche en biodiversité **de zones humides boisées et de marais identifiée et appelée «Marais toutes formes»** .

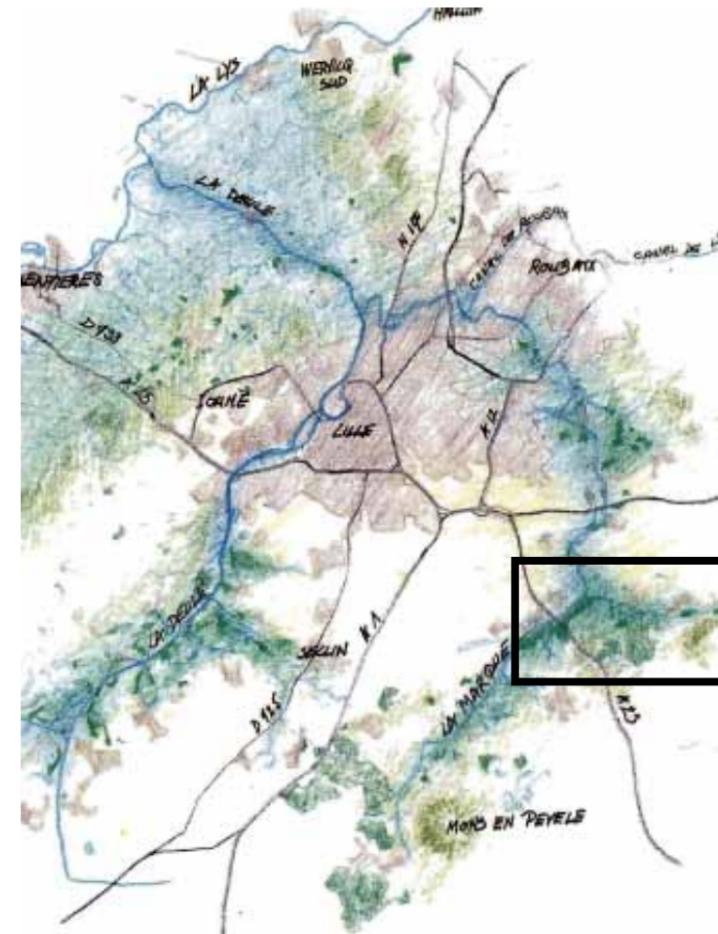
Riez de la Planche et du Zecart ainsi que les secteurs inondables repérés dans le PPRI.

LA MARQUE ET SES CAPILLAIRES

La Marque est aussi génératrice de paysages de l'eau pour la Pévèle



Séquences paysagères de la Marque



Vallées et zones humides de la Métropole

Depuis sa source, la Marque offre une palette de motifs paysagers variés, des plus ouverts et secs aux plus fermés et humides.

Le secteur de Cysoing appartient à la deuxième catégorie.

Il s'inscrit pleinement dans une séquence paysagère unique et très riche en biodiversité **de zones humides boisées et de marais identifiée et appelée «Marais toutes formes»** .

Caractérisation générale de ces paysages :

Secteur de paysages plutôt fermés et à caractère humide dominant.
Plans d'eau aménagés et bâtis.
Zones humides protégées, accessibles et gérées sous différentes formes (roselières, aulnaies, saulaies) ou marais en eau et vasières .

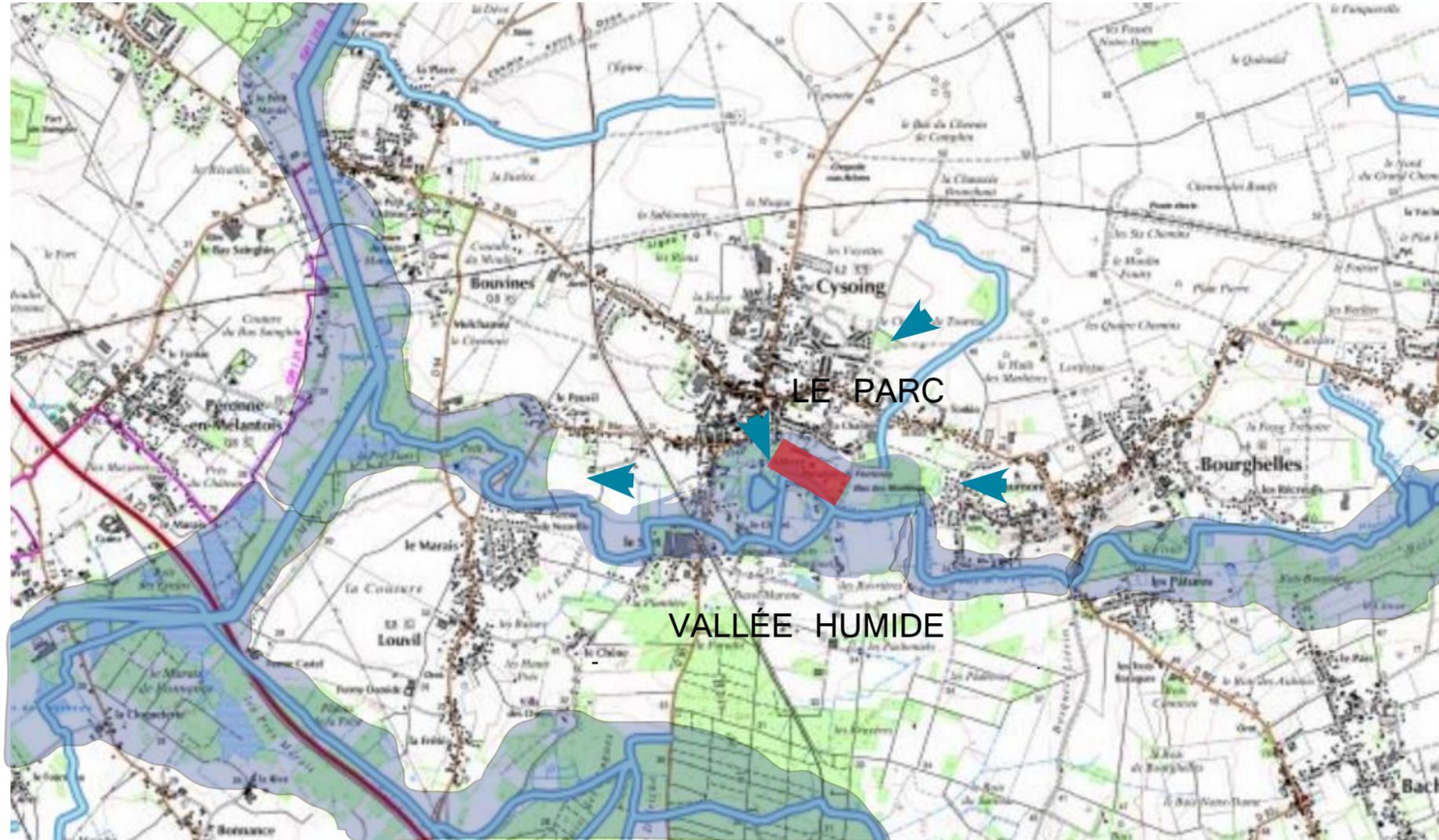


La séquence des confluences du Zecart et du Riez de la Planche

Marais de toutes formes

LA VALLEE HUMIDE DU RIEZ DE LA PLANCHE

Ambiances et formes de l'eau



un des bras du Riez originel



fossé de drainage avec vanne



Bras du Riez à la sortie du vivier Nord -



Fossé d'alimentation de plans d'eau



Bras de limite de propriété et d'alimentation de plan d'eau



Plan d'eau privé

UNE ZONE HUMIDE ENCORE TRES PRESENTE AUTOUR DU RIEZ.

Au niveau de Cysoing, le Riez fait un coude pour desservir le secteur du domaine de l'Abbaye.

Progressivement Le circuit de l'eau a été élargi pour alimenter plusieurs plans d'eau autour.

C'est un secteur important pour réguler les eaux du Riez de la Planche et gérer le ruissellement du plateau du Melantois (Plaine de Bouvines) avant la confluence avec la Marque. Ce secteur est par ailleurs repéré comme zone inondable (PPRI Bassin Versant Marque).

3 formes de l'eau sont encore lisibles :
Les cours du ruisseau originel

(plusieurs bras dont certains utilisés pour alimenter les bassins, plans d'eau privés et les viviers du domaine de l'Abbaye, certains sont en eau d'autres à sec)

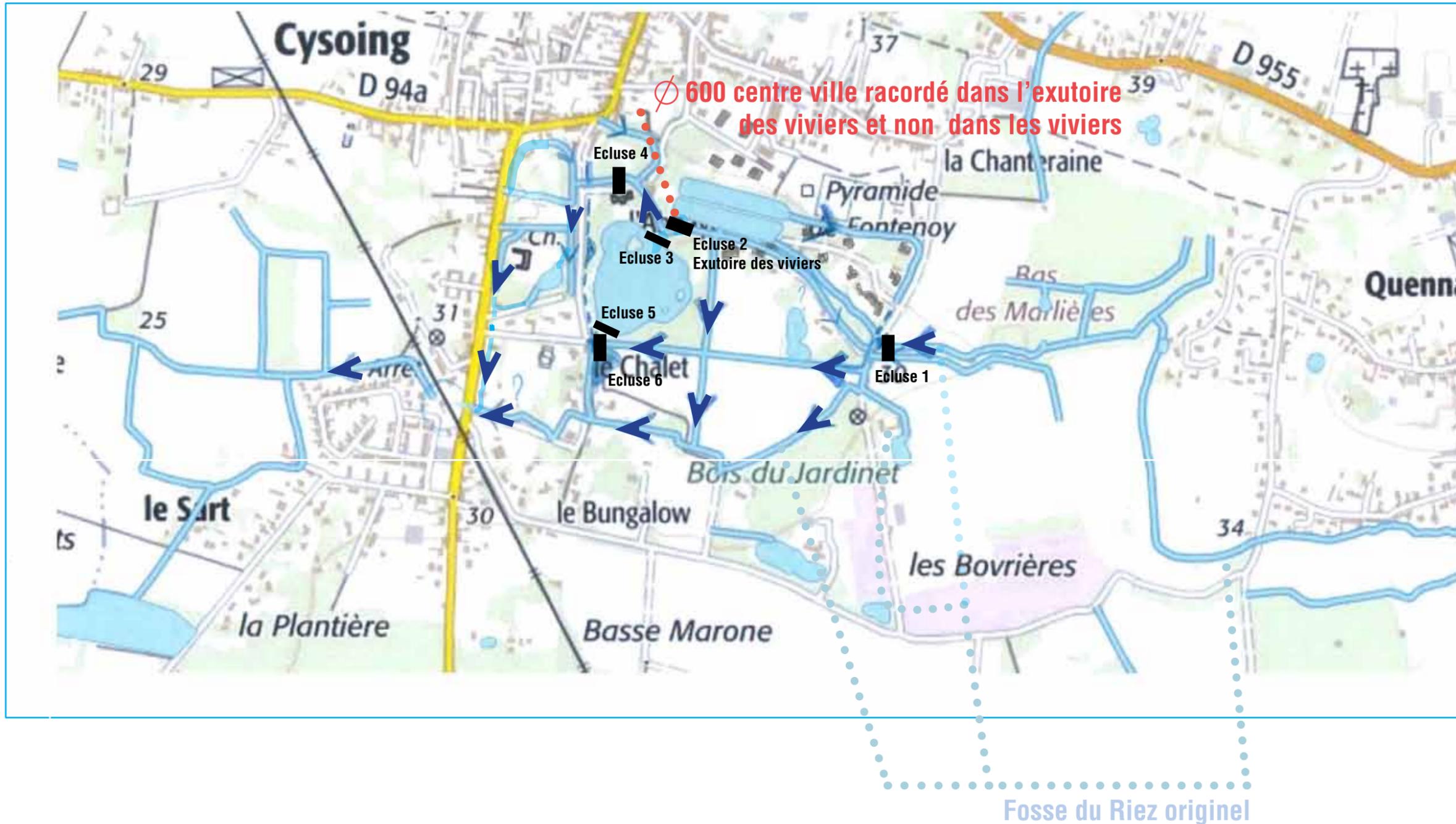
Les plans d'eau et bassins (viviers et de loisirs/ privés)

Le réseau d'alimentation et d'évacuation (fossés, noues, avec vannes ou écluses)

Par ailleurs les prairies humides et boisements situés tout autour jouent un rôle essentiel d'infiltration lente de l'eau en cas de fortes précipitations.

LA VALLEE HUMIDE DU RIEZ DE LA PLANCHE

Hydraulique - Cheminement de l'eau



UN SYSTÈME HYDRAULIQUE COMPLEXE À COMPRENDRE ET GÉRER DANS SON ENSEMBLE

Les cours du Riez ont été utilisés pour alimenter les viviers du domaine de l'Abbaye.

Par ailleurs un réseau de fossés de drainage avec vannes, en eau dans la plaine humide, y est connecté pour régler le niveau d'eau des plans et bassins du secteur.

Le réseau pluvial d'assainissement du centre ville s'y est aussi rattaché avec des drains enterrés. En surface, les **fossés encore présents ont un niveau d'eau variable pour évacuer les eaux de pluie des parties urbanisées.**

Cet **ensemble d'ouvrages** fonctionne à condition d'être **géré de façon globale et cohérente.**

Il est important pour la commune qui en est aujourd'hui un des propriétaires principaux d'**avoir une vision d'ensemble** de son état et de son rôle dans différentes situations de ruissellement lors d'évènements de fortes pluies ainsi qu'en période de sécheresse.

LIMITES DU DOMAINE

Des limites confuses qui participent au manque de lisibilité et d'unité du domaine



Mur bahut et grille ancienne entre la partie ouest (jardin de l'abbaye) et l'arrière du Château



Mur ancien et haie dans le jardin de l'abbaye



Plus de limite entre les viviers et l'opération SOFIM



Grillage soudé et haies taillées côté entrée Pyramide de Fontenoy



Haies et buissons entre secteur pyramide et propriétés privées au Nord



Pont à balustre ancienne à l'Est des viviers

LIMITES DU SITE

Un moyen d'inscription du site dans la vallée et dans la ville



DES LIMITES HISTORIQUES ET NATURELLES À RECOMPOSER POUR CRÉER LA NOUVELLE UNITÉ DU SITE

Comme il est montré dans l'étude historique (Osmose/ B Plateaux), les limites du domaine ont beaucoup évolué depuis la naissance de l'abbaye au 11 eme siècle.

Aujourd'hui sa surface ne représente plus qu'un petit tiers de celle d'origine.

Mais Il s'inscrit encore à la fois dans l'esprit de la vallée humide au Sud et dans la trame urbaine de la Ville au Nord .



On constate des limites de différentes nature : fossés en eau ou secs, Murs, grilles, transparences, ferronneries, haies, grillage...)

Certaines limites sont historiques mais leur forme a été dénaturée (anciens murs de l'abbaye devenus haies) d'autres ont disparu (limite boisée au Nord et à l'Est), certaines existent encore (murs) .

- Comment recréer l'unité du domaine de l'extérieur comme de l'intérieur en recréant de nouvelles limites, interfaces, transitions avec la ville et avec la vallée humide ?

- Quel rôle peuvent prendre les accès et les séquences de clôture (anciennes ou créées) ?

LIMITE SUD

LE COURS DE L'EAU COMME LIMITE SUD

Le mur de clôture du domaine au sud et à l'Ouest est encore présent . Il longe soit un fossé de recollement des eaux pluviales soit le cours du ruisseau inversé.

Le cheminement aménagé le long du cours Sud (PDIPR) en partie publique, doit permettre au moins de lire la limite sud du domaine.

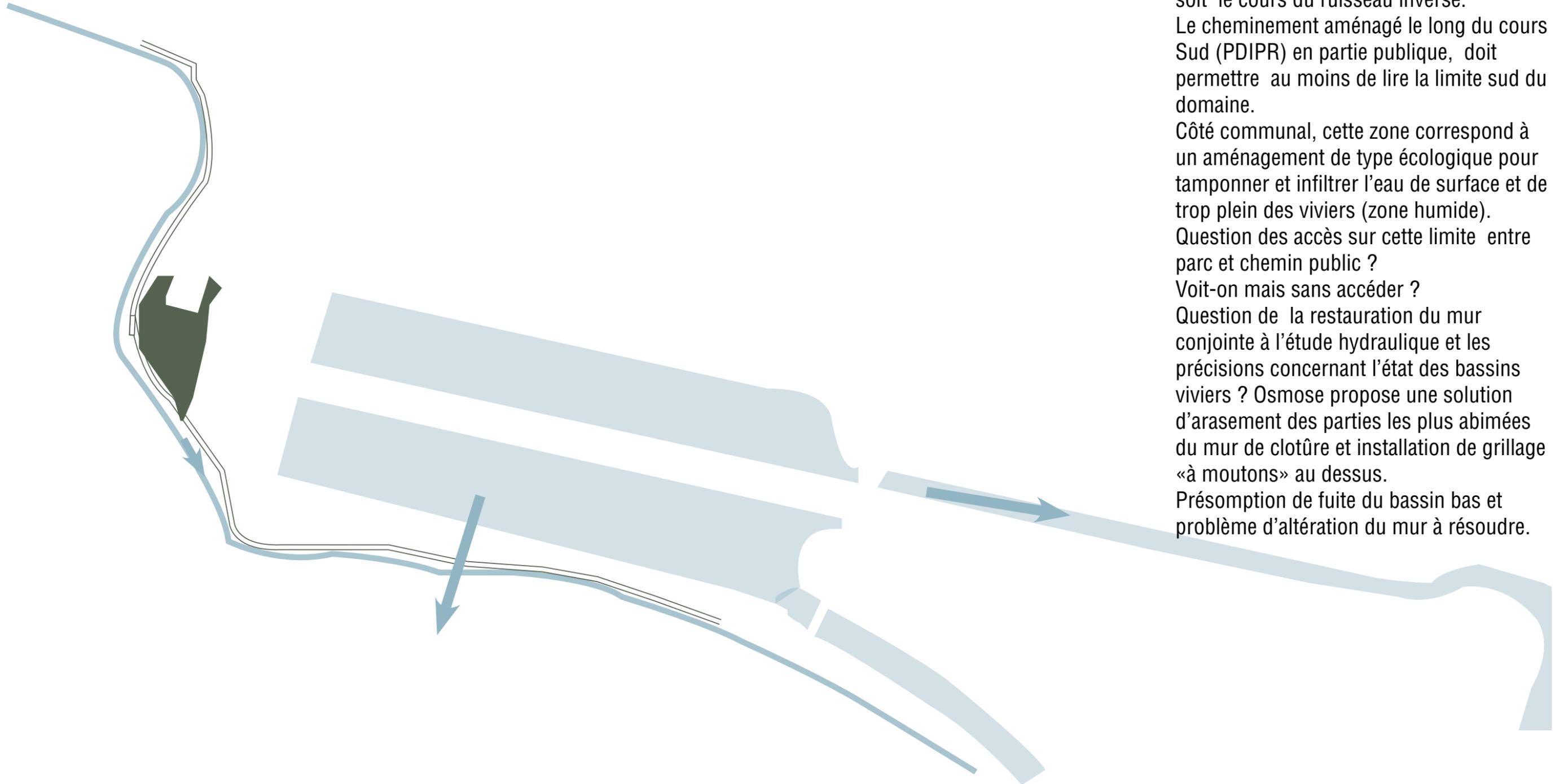
Côté communal, cette zone correspond à un aménagement de type écologique pour tamponner et infiltrer l'eau de surface et de trop plein des viviers (zone humide).

Question des accès sur cette limite entre parc et chemin public ?

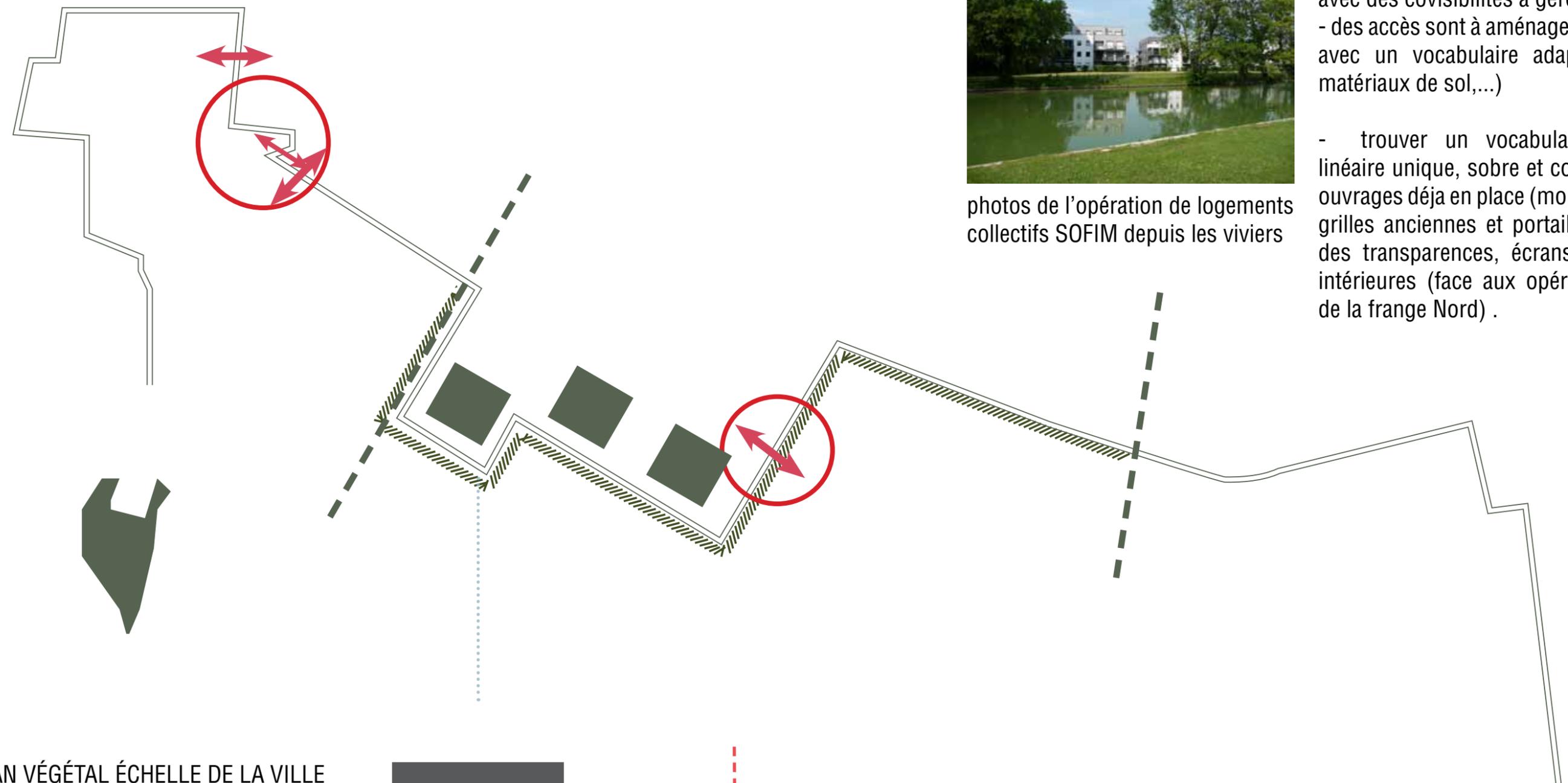
Voit-on mais sans accéder ?

Question de la restauration du mur conjointe à l'étude hydraulique et les précisions concernant l'état des bassins viviers ? Osmose propose une solution d'arasement des parties les plus abimées du mur de clotûre et installation de grillage «à moutons» au dessus.

Présomption de fuite du bassin bas et problème d'altération du mur à résoudre.



LIMITE NORD



photos de l'opération de logements collectifs SOFIM depuis les viviers

LA LIMITE NORD RECOMPOSÉE

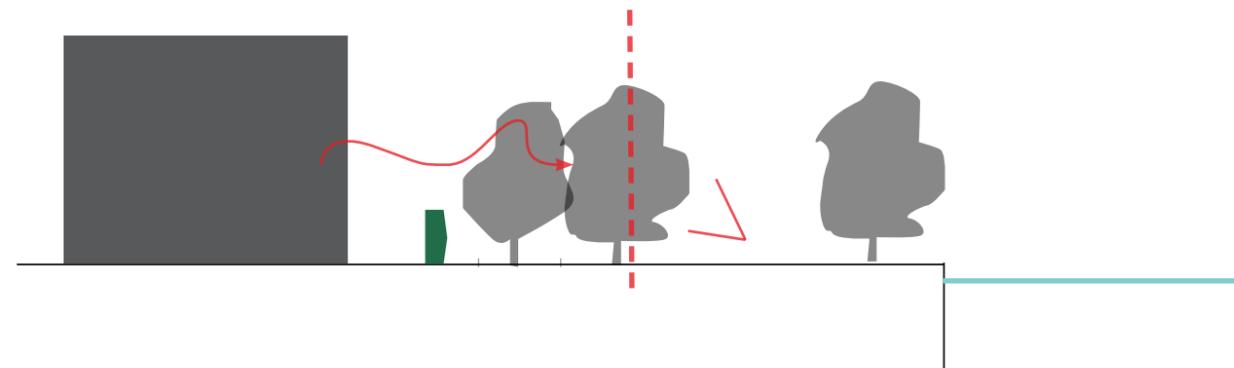
Une alternance de murs et d'ouvertures avec des covisibilités à gérer.

- des accès sont à aménager et hiérarchiser avec un vocabulaire adapté (serrurerie, matériaux de sol,...)

- trouver un vocabulaire de clôture linéaire unique, sobre et cohérent avec les ouvrages déjà en place (morceaux de murs, grilles anciennes et portail) et un travail des transparences, écrans et épaisseurs intérieures (face aux opérations récentes de la frange Nord) .

ÉCRAN VÉGÉTAL ÉCHELLE DE LA VILLE

le choix des essences et leur implantation, peut permettre de créer un écran pour limiter l'impact visuel des bâtiments depuis le parc tout en ménageant des vues depuis les habitations.



LE CLOS DE L'ABBAYE

LE PLAISIR RETROUVE DU JARDIN CLOS :

Anciennement complètement clos de murs et adossé à l'église abbatiale, ce lieu était une suite de jardins de proximité pour les usagers de l'abbaye. l'idée est ici d'en faire un lieu calme, jardiné, et de proximité à l'échelle du coeur de ville.

Bien que soumis à des contraintes archéologiques importantes (affouillements réduits en profondeur), la **composition de cet espace** pourrait s'appuyer sur la reprise des **lignes et axes de murs intérieurs du jardin clos de l'abbaye** pour créer des **chambres** et développer des **jardins à thème** (jardin potager, médicinal, fruticetum,...)

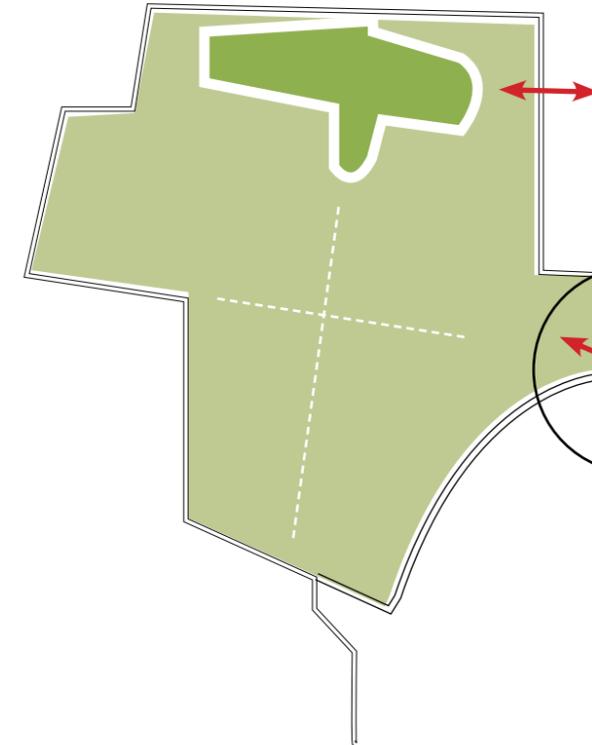
Les limites des chambres peuvent être traduites par un **travail au sol ou végétal** mais l'idée est d'avoir des espaces encadrés, différents, de pouvoir passer d'une ambiance à l'autre, voir jouer sur des effets de surprise.



Les limites du jardin sont essentiellement les murs les accès peuvent se faire de façon à être indépendants de l'accessibilité du Parc (de la Mairie).

Un accès entre jardin clos et parc de la mairie peut être éventuellement ménagé par une ouverture dans le mur sud.

LES ACCES

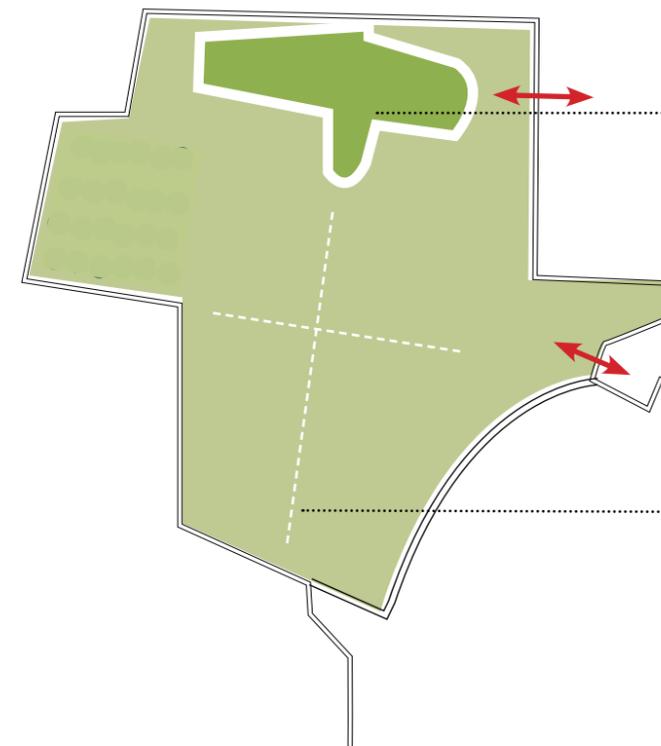


PROJET
1 seule entrée dépendante de celle du Château

PROPOSITION

ENTRÉES SÉPARÉES permet d'aménager l'extérieur du parc en créant un parvis

LE TRACÉ HISTORIQUE DE L'ABBAYE AVEC CONTRAINTE ARCHÉOLOGIQUE
Interdiction d'affouillements à plus de 0,35 m sur l'ensemble de cette partie.



Quelle mise en valeur du tracé des fondations de l'abbaye, au sol ou par des plantations vivaces (A voir avec le Service Archéologie de la DRAC.)
Normes sécurité publique si dégagement des fondations ?

Comment évoquer les tracés historiques des murs intérieurs des anciens petits jardins, et créer des parties différentes ?

LE JARDIN



UN ESPACE DE MISE EN SCENE AUTOUR DE LA MAIRIE :

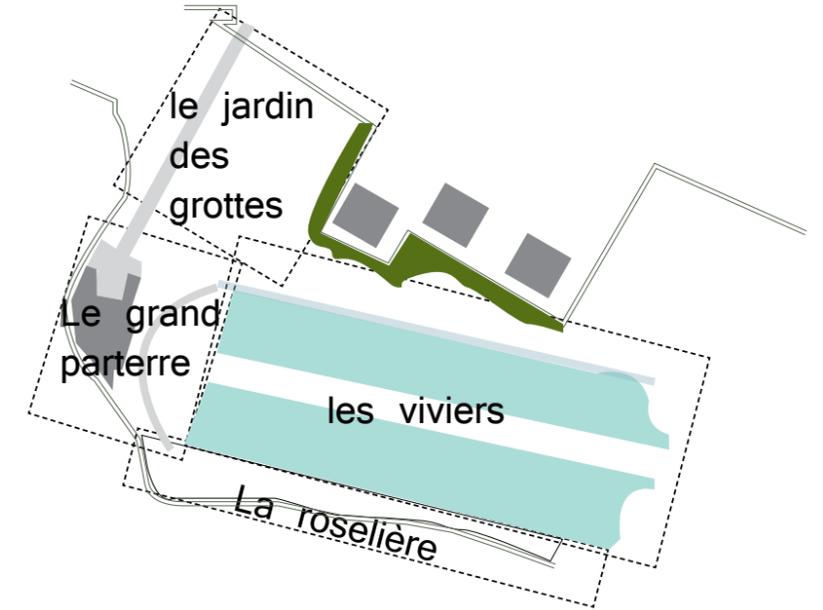
Reprise des lignes et axes de composition du jardin romantique du XIX ème siècle .

Le jardin des Grottes (composition existante) , doit être un lieu de mémoire et valorisation des folies, fabriques, construites avec des matériaux et d'anciens souterrains de l'abbaye. Avec un mobilier peut-être sur un mode plus sobre ou plus imaginaire dans l'esprit du pittoresque.

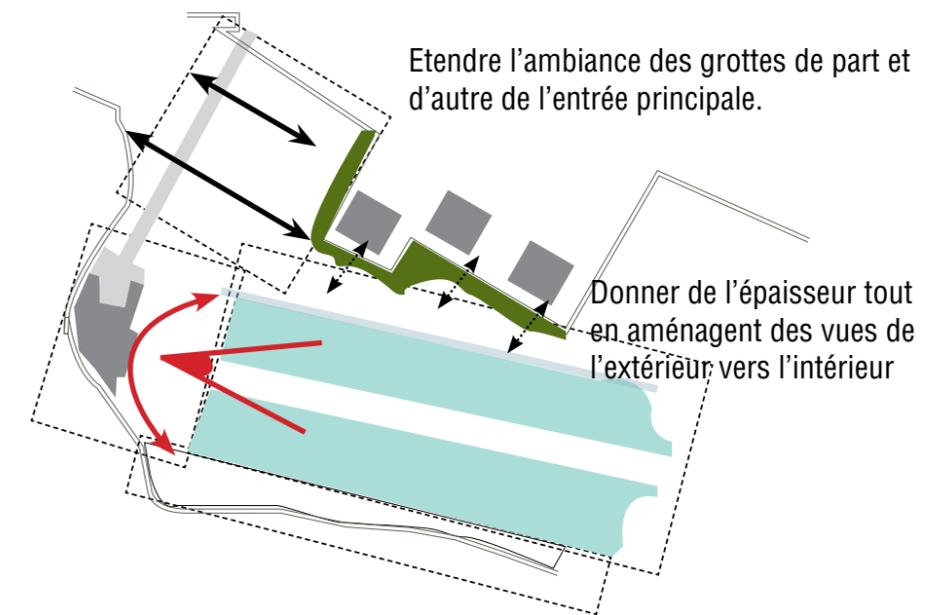
Le parterre devant le château pourrait reprendre l'arrondi du parc Riquet pour y inscrire un cheminement, de mise à distance des viviers favorisant la vision panoramique.

La frange nord, elle doit être traitée pour atténuer la covisibilité avec l'opération SOFIM. La proposition est de créer une lisière boisée mais avec des transparences, ou axes de vue restreints depuis les habitations vers les viviers.

4 ENTITÉS

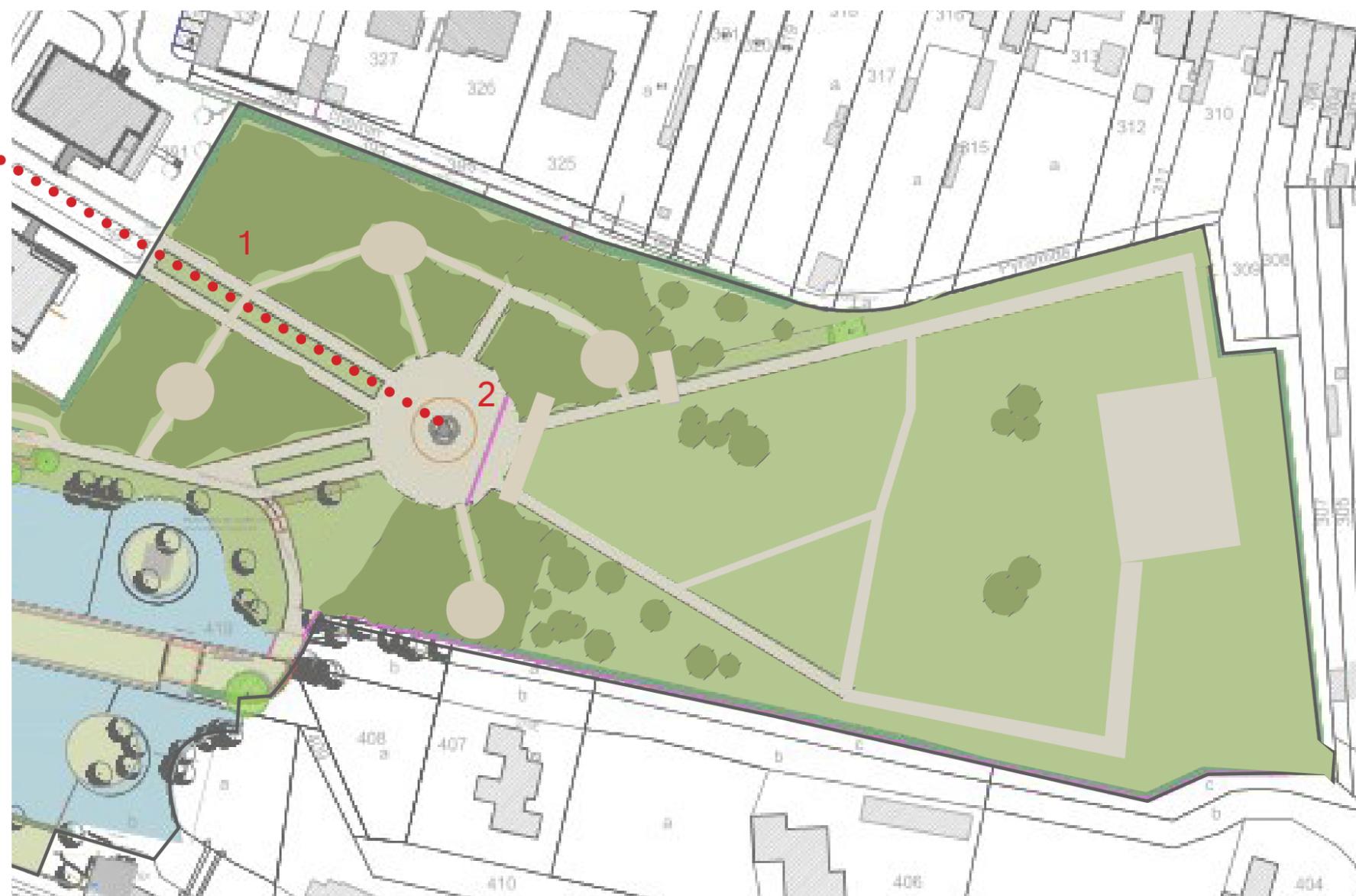


TRAVAIL DES LIMITES



Travailler la mise en scène du parterre devant le château et permettre un accès balisé jusqu'à la roselière (accès permissif) pour préserver la fragilité de la zone humide.

LE PARC



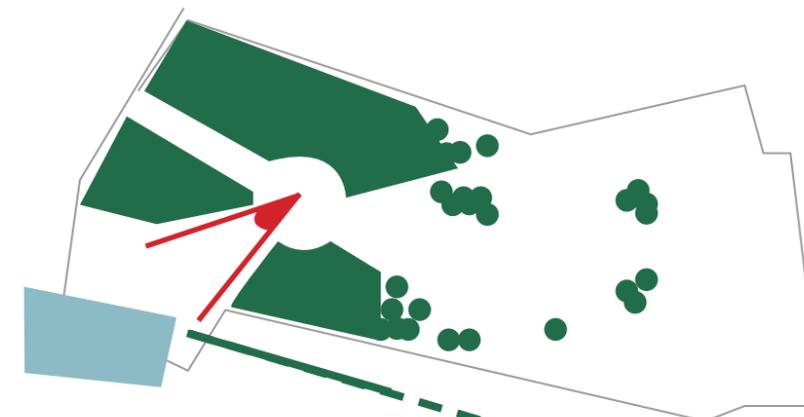
UN GRAND ESPACE PUBLIC LIBRE ET BOISÉ :

Reprise certaines lignes de l'étoile forestière créée au XVIIIème siècle. Uniquement celles qui peuvent constituer l'armature d'un circuit.

L'idée est de recomposer un écrin boisé de bosquets plantés d'arbres forestiers, délimités par les allées rayonnantes. Dans ces bosquets peuvent être ménagées des clairières dans lesquelles on pourrait décliner des équipements de loisirs et sports nature (parcours santé, jeux, équipements accrobranche,...)

Ces bosquets ouvrent sur un tapis vert orienté vers les viviers, et à l'est sur une grande prairie qui peut être gérée en éco-pâturage.

STRATÉGIE VÉGÉTALE

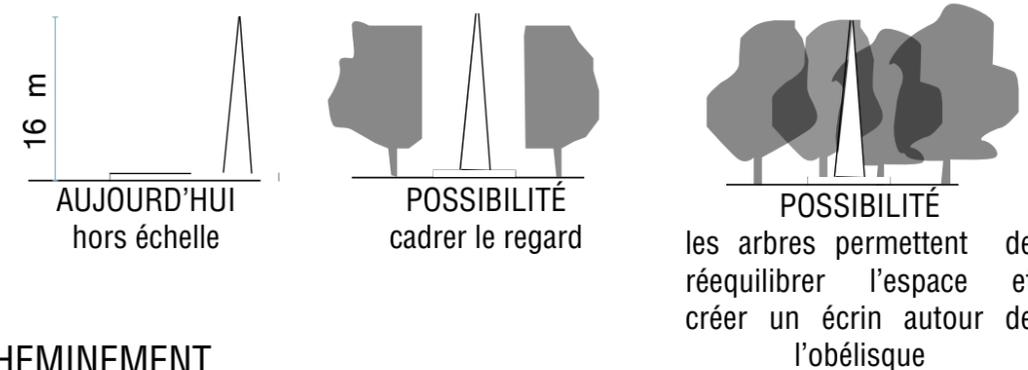


POINT DE VUE
surplomb sur les viviers et îles.

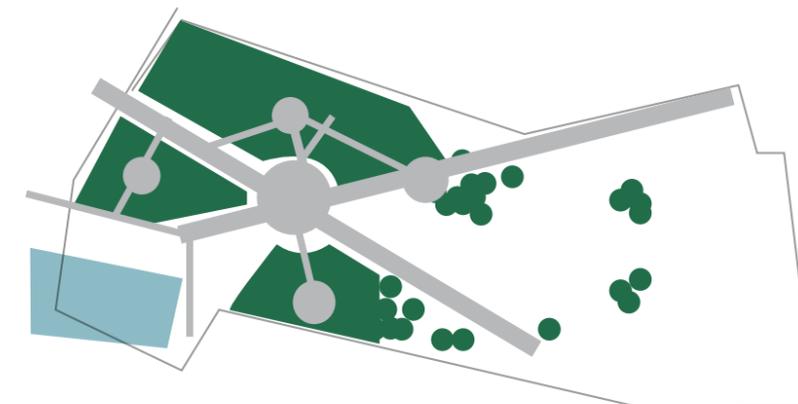
BOISEMENT EN BOSQUET
permet de cadrer la vue, marquer les cheminements et gérer les épaisseurs, les covisibilités et proximités privées.

PRAIRIE
espace ouvert pouvant accueillir tous types d'activité libres notamment les jeux pour enfants (faux moutons !), des surfaces sportives sobres et une gestion en éco-pâturage (vrais moutons!)

TRAVAIL DES ÉCHELLES ET MISE EN SCÈNE



CHEMINEMENT



LES AXES HISTORIQUES
Deux des axes historiques sont conservés et offrent un lointain point de vue

RÉINTERPRÉTATIONS DES AXES HISTORIQUES DE L'ÉTOILE FORESTIÈRE
l'idée de jardins surprises peut être exploitée plutôt au sein des bosquets